



Municipalité régionale de comté  
du Haut-Saint-Laurent  
10, rue King, bureau 400  
Huntingdon QC J0S 1H0

*AVIS PUBLIC*

*AVIS PUBLIC D'ADOPTION*

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, François Landreville, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 14 septembre 2016, **le règlement 288-2016 modifiant le règlement de contrôle intérimaire 249-2011 sur les matières résiduelles fertilisantes**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 15 septembre 2016.

---

François Landreville  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier